



## Examen de maturité gymnasiale 2017 OS Économie et Droit

### Gestion d'entreprise

### Donnée de l'examen

**Nom :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_

**Durée : 160 minutes (2 heures 40 minutes)**

Matériel autorisé : Calculatrice non programmable  
Annexe : plan comptable

#### Gestion d'entreprise

		Durée estimée	Points attribués
Problème 1	Journalisation	80 minutes	75 points
Problème 2	Fondation SA	15 minutes	22 points
Problème 3	Change	10 minutes	9 points
Problème 4	Point mort	15 minutes	8 points
Problème 5	Crédit hypothécaire	20 minutes	18 points
Problème 6	Conciliation des ordres	5 minutes	6 points
Problème 7	Bourse	15 minutes	11 points
TOTAL		160 minutes	149 points

#### Consigne :

- ▲ Pour les problèmes 1 et 2 (journalisation et fondation SA), utilisez le feuillet de réponses ci-joint. Pour les autres problèmes, utilisez les feuillets officiels d'examen.
- ▲ Les feuilles de brouillon que vous utiliserez sont à remettre à la fin de l'examen.
- ▲ La donnée doit également être rendue.
- ▲ Notez votre nom, prénom et numéro de candidat sur la donnée et **sur chaque feuillet de réponses**.
- ▲ Veillez à faire deux dossiers séparés pour l'économie et le droit.



## **Problème 1 : Journalisation**

### **Description générale de l'entreprise étudiée et renseignements divers**

La Raison individuelle (R. i.) Allan Golfer a été fondée au début des années 1990. C'est une PME active dans le secteur des loisirs, en particulier le golf, qui au fil des ans va occuper jusqu'à 8 employés en plus du patron.

Il s'agit de procéder à la comptabilisation d'écritures dans la R. i, dont l'activité principale consiste à vendre des droits de parcours (18 ou 9 trous) individuels, à louer du matériel de golf (sets de clubs, chariots et voiturettes) et à vendre divers matériel de golf (habits, gants, etc.). La vente de droits de parcours ou de matériel, ainsi que la location de véhicules ou de matériel divers, sont à comptabiliser dans "Marchandises-ventes et produits des locations" (M-V).

**N'utiliser que les comptes du plan comptable annexé à la donnée (à noter que tous ne seront peut-être pas nécessaires).**

### **Informations complémentaires :**

- Le taux de TVA est de 8%.
- Immeuble d'exploitation : prix d'acquisition CHF 2'800'000.-, Fonds d'amortissement CHF : 200'000.-.
- L'inventaire initial des stocks est de CHF 60'000.-.
- L'entreprise possède également une dette hypothécaire de CHF 2'200'000.-, taux d'intérêt 1.75%, échéance au 31.09.
- L'entreprise possède quelques titres de placement, à savoir :
  - 10 obligations canton de Zurich 2007-2017, valeur nominale 5'000.- chacune, achetées le 1<sup>er</sup> juillet 2012 au cours de 101, échéance le 30 septembre, taux d'intérêt 2%.
  - 100 actions Novartis SA, achetées le 05.05.11 au cours de 68.75, VN 1.-.

### **Journalisation d'opérations diverses durant l'année 2016 (journal en annexe)**

Veillez comptabiliser les opérations en numérotant les écritures par ordre chronologique.

- 1) Procédez à l'extourne de l'écriture de transitoire découlant des intérêts courus sur titres au 31.12.15.
- 2) Paiement par banque des cotisations LAA selon décompte provisoire 2016 non comptabilisé CHF 6'625.-.
- 3) Achats à crédit de divers matériel destiné à la vente CHF 20'000.-, TVA non comprise.
- 4) Paiement par banque de la facture sous 3) après déduction d'un escompte de 2%.
- 5) Ventes-locations au comptant du mois de mai CHF 162'000.- TVA comprise.
- 6) Comptabilisation des salaires et charges sociales du mois de mai selon informations suivantes :

Salaires déterminant AVS CHF 46'800.-, ALFA versées aux employés CHF 1'300.-, AVS/AI/AC/APG 6,225% paritaire, LPP paritaire CHF 2'256.-, AANP 1.5%, AAP 1.2%, cotisations ALFA 2,8%; les salaires nets sont versés par banque.

- 7) Paiement par Poste des cotisations trimestrielles AVS/AC/AI/APG, CHF 16'800.-.
- 8) Comptabilisation de l'avis de crédit de la banque concernant divers clients ayant payé par carte de crédit CHF 68'280.55
- 9) Encaissement par banque des dividendes de Novartis, taux de dividende 260%, tenir compte de l'impôt anticipé.
- 10) Vente de 5 obligations Zurich le 30 juin, au cours de 101.5, frais de vente CHF 145.-
- 11) La banque porte en compte les frais de gérance du portefeuille titres CHF 435.-
- 12) Paiement par banque de l'annuité hypothécaire annuelle de 55'000.-.

- 13) Suite à des poursuites infructueuses, l'office des poursuites nous envoie un acte de défaut de biens (ADB) concernant une créance contre un débiteur de CHF 2'646.- TVA comprise. Enregistrer la perte et amortir celle-ci avec la provision constituée à cet effet.
- 14) Ventes du mois de juin TVA comprise à comptabiliser : au comptant CHF 61'344.-, par carte de crédit CHF 132'192.-.
- 15) Encaissement par banque le 30.09 des coupons d'obligations Zurich (cf. écriture 10).
- 16) Achat de 5 nouveaux véhicules de location (voiturettes électriques) CHF 36'450.- TVA comprise. Le vendeur nous en reprend 3 anciennes au prix d'occasion de CHF 1296.- la pièce TVA comprise (valeur comptable 3'000.-). Nous payons un acompte de CHF 20'000.- par banque, le solde sera versé plus tard.
- 17) Amortissement direct au taux 20% dégressif des véhicules de location, état au 31.12.2016 : CHF 283'750.-.
- 18) Amortissement linéaire indirect de l'immeuble d'exploitation au taux de 4%.
- 19) L'inventaire final du stock présente une valeur de CHF 55'550.-.
- 20) Comptabiliser les intérêts courus sur titres (cf. écriture 10).
- 21) Comptabiliser le salaire du propriétaire CHF 120'000.-, ainsi que l'intérêt sur son capital de CHF 2'000'000. - à 2.75%.
- 22) L'exercice se termine par un bénéfice net de CHF 22'246.-.
- 23) Le propriétaire retire par banque pour ses besoins privés l'équivalent de son salaire et du bénéfice réalisé (cf. écritures 21 et 22).

## **Problème 2 : Fondation SA**

M. Allan Golfer et deux amis décident de fonder une SA au capital social de CHF 3'300'000.- divisé en titres de CHF 1'000.- de nominal. M. Golfer souscrit et libère les 2/3 du capital-actions par apport des actifs et passifs de sa R.i. selon bilan arrêté au 31.12.2016 (valeurs en CHF), comme suit : Banque c/c 128'000.-, Capital 2'055'000.-, Complexe immobilier 2'500'000.-, Créanciers-fournisseurs 59'000.-, Débiteurs 50'000.-, Dette hypothécaire 2'221'000.-, Machines-Mobilier-Outillage 30'000.-, Stocks 80'000.-, Terrains 1'400'000.-, Véhicules de location 227'000.-.

La différence des apports réalisés par M. Golfer est versée par banque. Les deux amis de M. Golfer souscrivent et libèrent leur part entièrement en liquidités auprès de la banque. Les frais de fondation de CHF 15'000.- sont payés par la banque, qui prélève en outre une commission d'encaissement de 0.25% pour le capital libéré chez elle. Le droit de timbre est payé par banque. Les frais de fondations sont amortis conformément aux dispositions légales.

### **Travail demandé :**

- Établissez le journal de fondation sur le feuillet annexé.
- Établissez le Bilan de fondation de la S.A. (également sur le feuillet annexé) en présentant les principales masses du bilan par ordre croissant de liquidités et décroissant d'exigibilité.

### **Problème 3 : Change**

Un exportateur suisse de montres reçoit 10 millions de roubles (RUB). Il a trois possibilités pour changer ses RUB en CHF :

1. Changer les RUB en CHF en Russie.
2. Changer les RUB en CHF en Suisse.
3. Changer les RUB en EUR en Allemagne, puis les EUR en CHF en Suisse.

Les cours sont les suivants :

		Achat	Vente
En Suisse	Cours de l'EUR	1.0500	1.0800
	Cours de la RUB (pour 100 RUB)	1.7400	1.7850
En Russie	Cours du CHF (pour 1 CHF)	56.4532	57.5165
En Allemagne	Cours de la RUB (pour 100 RUB)	1.6700	1.6800

#### **Travail demandé :**

Déterminez la voie la plus avantageuse pour l'exportateur suisse de montres.

### **Problème 4 : Point mort**

Voici le compte de résultat d'une entreprise commerciale :

<b>Résultat</b>			
Marchandises-Achats	1 200.00	1 900.00	Marchandises-ventes
		100.00	Prestations à soi-même
Marge brute	800.00		
	2 000.00	2 000.00	
ACE	900.00	800.00	Marge brute
		100.00	PNE
	900.00	900.00	

Les seules charges variables sont les charges d'achat de marchandises.

#### **Travail demandé :**

- a. Déterminez le chiffre d'affaires au point mort.
- b. Au vu de la situation, l'entreprise décide de se restructurer. Elle réussira, l'année prochaine, à réduire les coûts fixes de 40% par rapport à cette année. De plus, le changement de fournisseurs permettra de baisser le PRAMV de 10%. Dressez le compte de résultat prévisionnel de l'année prochaine, en partant de l'hypothèse que le CAN restera le même que dans le compte de résultat ci-dessus. Calculez le nouveau chiffre d'affaires au point mort.

## **Problème 5 : crédit hypothécaire**

Martin désire acheter une maison d'habitation ; voici quelques informations concernant cet achat :

- Prix d'achat : CHF 400'000.-
- Fonds propres : 20% du prix d'achat
- 1<sup>er</sup> rang : 70% de la dette hypothécaire
- 2<sup>ème</sup> rang : 30% de la dette hypothécaire
- Taux hypothécaire effectif en 1<sup>er</sup> rang : 1.2%
- Taux hypothécaire pris en compte par la banque pour le calcul de la charge hypothécaire, 1<sup>er</sup> rang : 2.5%
- Taux hypothécaire effectif en 2<sup>ème</sup> rang : 1.6%
- Taux hypothécaire pris en compte par la banque pour le calcul de la charge hypothécaire, 2<sup>ème</sup> rang : 3%
- Revenu annuel brut de l'acheteur : CHF 90'000.-
- Les frais d'entretien et charges du bâtiment sont estimés à 1% de la valeur de la maison
- La banque demande un amortissement de CHF 3'500.- par année

### **Travail demandé :**

- a. Sachant que la banque exige un coût du crédit de maximum un tiers du revenu brut, va-t-elle accorder le crédit ?
- b. Une fois l'achat effectué, Martin aurait la possibilité de louer la maison. Quel loyer mensuel devra-t-il demander s'il veut faire un bénéfice annuel de CHF 1'800.- ?

## **Problème 6 : Carnet d'ordres**

Soit le carnet d'ordres de l'action Geberit SA à la Bourse suisse, avec un cours de référence de 422.40

ACHAT	COURS	VENTE
100	Au mieux	
	423.00	
	422.90	
	422.80	
	422.70	
	422.60	
	422.50	
600	422.40	
300	422.30	
400	422.20	
	422.10	
	422.00	
	Au mieux	

### **Travail demandé :**

- Concitez les ordres en expliquant brièvement à chaque fois ce que vous faites, selon les règles de la Bourse suisse, sachant qu'un ordre de vente au mieux de 1'000 actions arrive sur ce carnet.
- Faites le même travail, avec cette fois-ci un ordre de vente limité à 422.40 de 1'000 actions.

## **Problème 7 : Actions**

### **Travail demandé :**

Mentionnez et expliquez tous les droits liés à une action.